

CHÂTEAUGAY

Le Bim



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



JUILLET 2020

AOÛT

14

**16^h00 à 19^h00 | Salle J.-Escuit
Don du sang***Organisé par l'E.F.S. et l'Association
des donneurs de sang Cébazat -
Châteaugay - Blanzat*

SEPTEMBRE

02

**Dès 16^h30 | Stade de Blanzat
Reprise de l'école de rugby
pour les plus de 6 ans**

04

**15^h30 à 17^h00 | Parc Jay
Goûter de rentrée***organisé par l'AIPEC*

05

**10^h00 à 11^h30 | Stade de Blanzat
Reprise de l'école de rugby
pour les moins de 6 ans****09^h00 à 12^h00 | Salle J.-Escuit
Forum des associations**

11

**À partir de 10^h30 | En extérieur
Tour de France 2020**

19

**Journée portes ouvertes
de l'école de rugby**

19

↓

20

**Journées européennes du
patrimoine**

NOVEMBRE

11

**9^h30 | Monuments aux Morts
Commémoration de la
victoire et de la paix,
anniversaire de l'Armistice
de 1918 et hommage à
tous les Morts pour la
France**

20

**19^h30 | Sémaphore, Cébazat
Répétition publique
« À propos... de
Beethoven »***Organisée par l'école de musique
de la Vallée du Bédât*

28

**17^h30 | Église de Durtol
Audition
« Leurs Musiques »***Organisée par l'école de musique
de la Vallée du Bédât*

DÉCEMBRE

05

**10^h30 | La Muscade, Blanzat
Audition « Leurs
Musiques » au profit du
téléthon***Organisée par l'école de musique
de la Vallée du Bédât***17^h00 | Monuments aux Morts
Journée nationale
d'hommage aux Morts
pour la France pendant
la guerre d'Algérie et les
combats du Maroc et de la
Tunisie**

18

↓

19

**Vendredi 18, 20^h30 et samedi 19
décembre, 16^h00 | Sémaphore,
Cébazat****Concerts d'Hiver***Organisée par l'école de musique
de la Vallée du Bédât*

28

**16^h00 à 19^h00 | Salle J.-Escuit
Don du sang***Organisé par l'E.F.S. et l'Association
des donneurs de sang Cébazat -
Châteaugay - Blanzat*

Les dates et heures sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité sanitaire.

VENDREDI 11
SEPTEMBRE

CHÂTEAUGAY

SUR LA ROUTE DU TOUR

CLERMONT-FERRAND
SAMEDI 12 SEPTEMBRE
VILLE DÉPART - PLACE DE JAUDE

LE JAUNE NOUS VA SI BIEN

TOUR DE FRANCE PARCOURS 2020

clermont auvergne métropole



- 3 | **Le mot du maire**
- 4 | **Retour en images**
- 6 | **Décryptage**
- 7 | **Vie communale**
- 12 | **Au fil des conseils**
- 15 | **Écoles | Jeunesse**
- 20 | **Animations | Associations | Culture**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
René DARTEYRE, Maire

SERVICE COMMUNICATION
Emmanuelle NAJMI et Tristan GARNERO
communication@chateaugay.fr

PHOTO COUVERTURE
Raymond LAMBERT

MAQUETTE
Coom, Gaëlle CHAZAL
www.agence-coom.fr • 04 15 47 01 94

RÉGIE PUBLICITAIRE
L'imprimeur, Jacques JUIN

IMPRESSION
L'imprimeur
63200 Mozac • 04 73 38 82 95
Imprim'Vert • Imprimé sur papier PEFC

Avant tout, je tiens à vous remercier de nous avoir reconduits pour un second mandat en accordant votre confiance à une équipe en partie renouvelée.

Avec « Châteaugay demain », nous avons su réunir une équipe de femmes et d'hommes désireux de s'investir pour notre commune. Les élections se sont déroulées dans un climat particulier avec une participation de 31 %. Cependant, ce taux est représentatif de la moyenne des autres communes.

La crise sanitaire, due à la pandémie de Covid-19 que nous avons traversée, a engendré également un début de mandat compliqué. Nous avons dû procéder à la fermeture des lieux publics et écoles, faire face à des achats imprévus de masques et de gel hydroalcoolique pour la population et les employés municipaux.

Pendant le confinement, les agents communaux ont assuré le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique a été mise en place tous les matins en mairie et à tour de rôle, et a permis une continuité du service public. Les dossiers les plus urgents ont été traités. Les services techniques ont, chaque matin, réglé les problèmes de propreté, de sécurité et ont maintenu une surveillance quotidienne de la commune. Le C.C.A.S a mis en place l'aide aux personnes les plus fragiles pour les nécessités du quotidien (courses, pharmacie...).

Les écoles et les services périscolaires ont été fermés jusqu'au 10 mai. Il nous a ensuite fallu mettre en place divers protocoles sanitaires afin de permettre la réouverture partielle des écoles le 12 mai (classes de CP, de CM2 et grande section maternelle). L'évolution du protocole sanitaire a permis de rouvrir toutes les classes le 22 juin. Je tiens à remercier les enseignants, le personnel municipal et les élus qui ont travaillé ensemble à la mise en place de ces protocoles pour accueillir les enfants dans le respect des consignes de sécurité.

Les travaux se sont terminés quartier des Bourrages avec la mise en sécurité de la rue par la création de ralentisseurs. La réfection des rues des Rouchats, Étienne Clémentel, du Pont de l'Étang et de l'Alambic débutera par l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie...) en août. Début septembre, les travaux démarreront chemin des Barelles par la réfection des réseaux. Tous les riverains seront invités par la mairie pour la présentation de ces projets. Une architecte travaille actuellement sur l'environnement et l'aménagement de ces différents programmes.

Le 25 mai, le nouveau conseil municipal a enfin pu siéger. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Le 15 juin et le 03 juillet les conseils municipaux ont voté le budget et mis en place les différentes commissions et les administrateurs du C.C.A.S.

Nous espérons que vous-même et vos proches ont traversé au mieux cette période difficile et exceptionnelle. Nous vous souhaitons, malgré la crise sanitaire toujours présente, un bel été... Prenez soin de vous !

René DARTEYRE, maire

RETOUR EN IMAGES SUR...

Distribution des masques

De nombreux élus, des bénévoles de l'Amicale laïque et des pompiers ont participé à la remise des masques. Trois masques par habitant, offerts par la municipalité, Clermont Auvergne Métropole et le conseil régional ont été distribués dans le respect des consignes sanitaires.



Un après-midi festif

Le C.C.A.S. a organisé courant février un après-midi festif dédié aux aînés. Carole Nugeyre, professeure d'accordéon, a animé ce moment convivial. Elle a fait danser et chanter les anciens parfois accompagnés de leurs petits-enfants. Un goûter a clôturé ce sympathique moment.



La galette des Talmeliers

L'ensemble du personnel communal et les élus ont partagé et dégusté la traditionnelle galette des rois, en compagnie de la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain, qui, chaque année offre ces délicieuses galettes ainsi que les brioches pour le Téléthon.



Concours des maisons illuminées

La municipalité soutient et met à l'honneur chaque année ceux qui offrent du rêve aux passants en illuminant leur maison et/ou leur jardin. Ce concours récompense les personnes qui s'investissent pour embellir la commune.

SPÉCIAL BUDGET

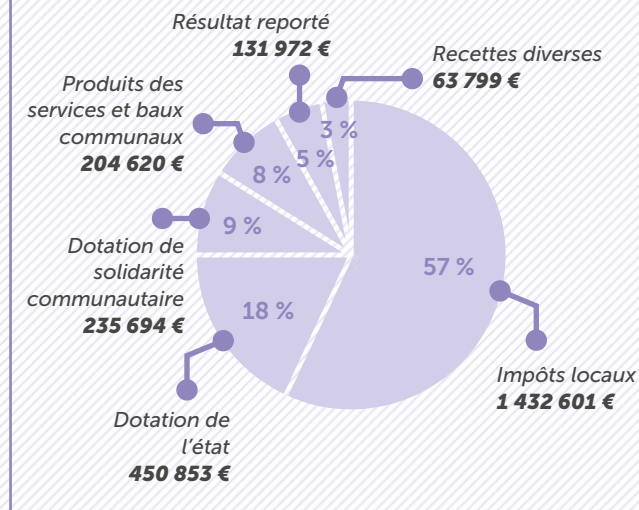
Le 15 juin 2020, le conseil municipal a voté un budget dans un contexte inédit.

La crise sanitaire d'une importance sans précédent a modifié le calendrier de l'élaboration du budget, car le traitement de la pandémie a conduit à la suspension de toute réunion, notamment les conseils municipaux, alors que nous étions en année d'élections donc de renouvellement de l'équipe municipale.

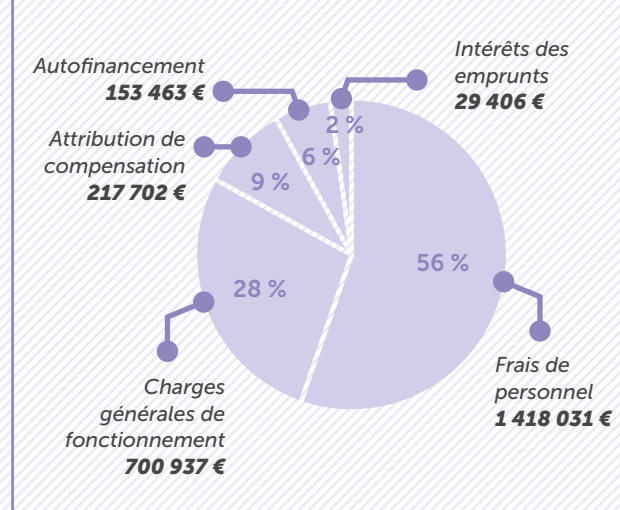
Cette crise sanitaire a également conduit à engager des dépenses autres que celles initialement prévues notamment s'agissant des moyens de protection de la population et de nos agents (masques, gants, gel hydroalcoolique).

La volonté de maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement engagée depuis plusieurs années, tout en veillant au maintien, dans la mesure du possible, du service rendu à la population, se poursuit.

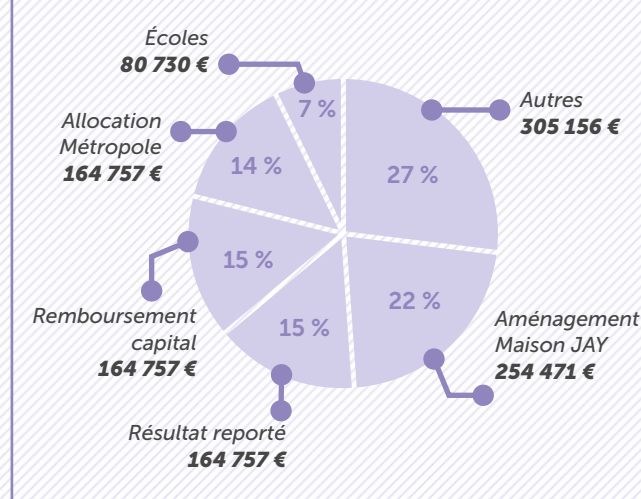
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement



0 %

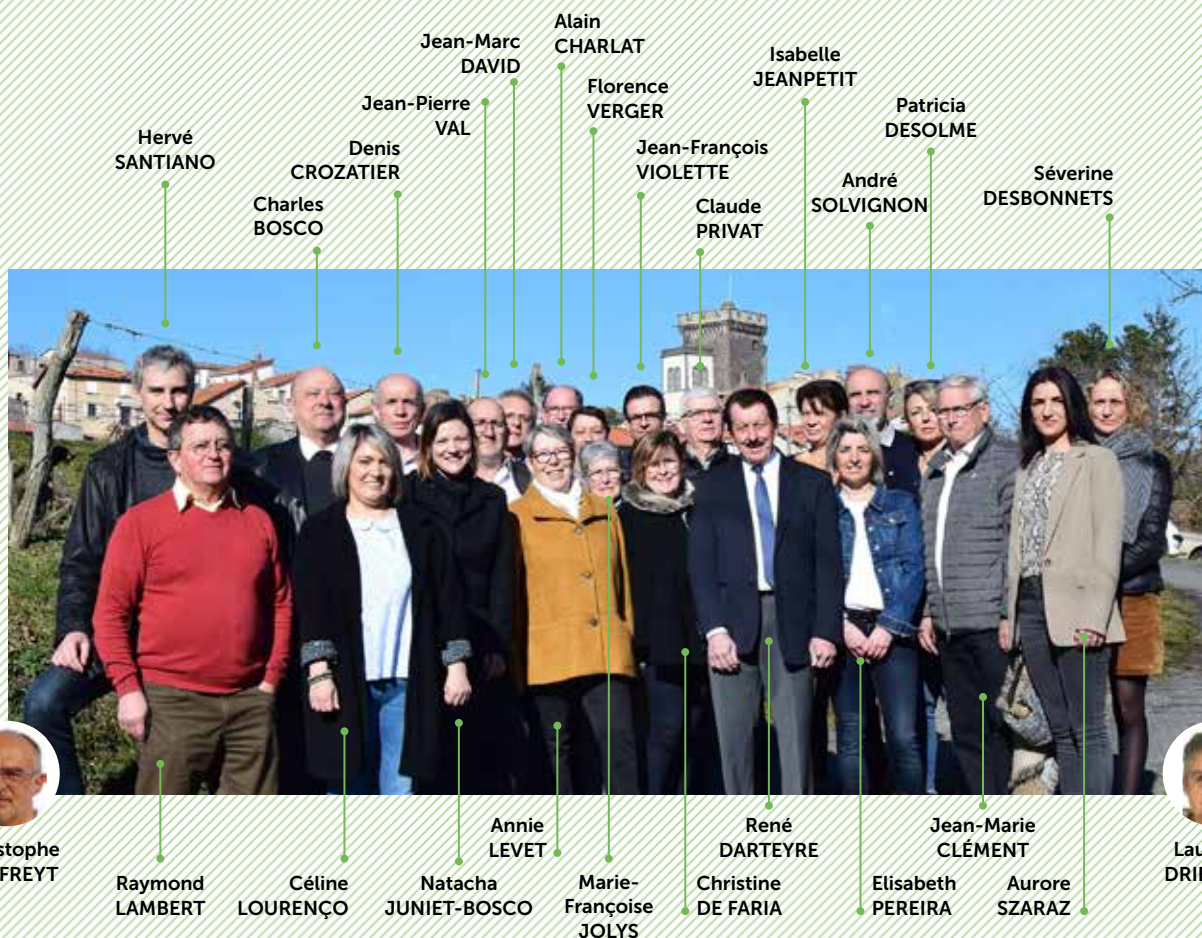
d'augmentation
des taux
d'imposition



-135 448.72€

sur le budget de
fonctionnement
en 2020 vs 2019,
soit 5.10%

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



1. COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Annie LEVET
Christine DE FARIA
Natacha JUNIET-BOSCO
Patricia DESOLME

2. COMMISSION URBANISME

André SOLVIGNON
Jean-Marie CLÉMENT
Alain CHARLAT
Hervé SANTIANO

3. COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE

Claude PRIVAT
Florence VERGER
Isabelle JEANPETIT
Elisabeth PEREIRA
Séverine DESBONNETS
Céline LOURENÇO
Charles BOSCO

4. COMMISSION ANIMATION – VIE ASSOCIATIVE - SPORT - TOURISME

Raymond LAMBERT
Christine DE FARIA
Patricia DESOLME

Aurore SZARAZ
Alain CHARLAT
Charles BOSCO
Natacha JUNIET-BOSCO
Denis CROZATIER

5. COMMISSION COMMUNICATION - VIE ÉCONOMIQUE

Christine DE FARIA
Aurore SZARAZ
Jean-François VIOLETTE
Natacha JUNIET-BOSCO
Raymond LAMBERT

6. COMMISSION FINANCES

Christophe MALFREYT
Claude PRIVAT
Jean-François VIOLETTE
Jean-Marc DAVID
Raymond LAMBERT
André SOLVIGNON

7. COMITÉ SÉCURITÉ - TRAVAUX

André SOLVIGNON
Denis CROZATIER
Alain CHARLAT
Charles BOSCO
Jean-Pierre VAL

8. COMITÉ AGENDA 21

Jean-Marie CLÉMENT
Denis CROZATIER
Hervé SANTIANO
André SOLVIGNON

PERMANENCES DES ADJOINTS

- **CCAS :**
Annie LEVET, les matins du lundi au jeudi sur rendez-vous
- **Enfance Jeunesse :**
Claude PRIVAT, lundi de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous
- **Communication :**
Christine DE FARIA, jeudi de 14h00 à 16h30
- **Finances :**
Christophe MALFREYT, lundi de 9h00 à 11h30
- **Services techniques :**
Jean-Marie CLÉMENT, lundi et mardi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous
- **Urbanisme :**
André SOLVIGNON, lundi et mercredi de 8h30 à 10h00 sur rendez-vous
- **Associations :**
Raymond LAMBERT, sur rendez-vous

CÉRÉMONIES

Le coronavirus aura en partie eu raison du devoir de mémoire. La cérémonie commémorative du 08 mai 1945 a été, après concertation avec l'Association des anciens combattants, purement et simplement annulée. Quant à celles du 18 juin et du 14 juillet, elles ont eu lieu sans public. Il est important de célébrer ces dates et de conserver un devoir de mémoire, mais face à la crise sanitaire, la municipalité a privilégié la sécurité de ses administrés.



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 09 juin

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Partez l'esprit libre !

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

Comment ça fonctionne ?

Avant de partir, vous devez signaler au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre secteur, votre départ en vacances que ce soit en période de vacances scolaires ou indépendamment de celles-ci. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

En cas d'anomalie constatée (effraction, cambriolage), vous serez immédiatement prévenu.

Comment en bénéficier ?

Vous devez remplir le formulaire disponible en ligne <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34634>, le compléter, l'imprimer, puis vous rendre muni de celui-ci, à la gendarmerie de Chamalières au moins deux jours avant votre départ.



En cas de vacances interrompues, prévenez la gendarmerie de votre retour.

 Brigade de gendarmerie de Chamalières
04 73 37 88 05

VISITES GUIDÉES À LA DÉCOUVERTE DU VILLAGE ET DU CHÂTEAU

Marie propose aux visiteurs de découvrir le village de Châteaugay au travers d'un circuit guidé d'environ deux heures, allant du château en passant par ses deux églises, ses coteaux couverts de vignes, ses caves, ses chemins jalonnés de croix et ses multiples fontaines. Châteaugay possède un patrimoine méconnu et d'étonnants panoramas !

Les visites ont lieu tous les jours (sauf le mardi) **à partir de 14h00**. Rendez-vous devant le château.

Village de Châteaugay

- Tickets individuels = 3.50 €
- Tickets groupe (+10) = 3 €/personne

Château

- Tickets individuels = 2.65 €
- Tickets groupe (+10) = 2.15 €/personne

Château + Village de Châteaugay

- Tickets individuels = 6 €
- Tickets groupe (+10) = 5 €/personne
- Gratuit pour les moins de 10 ans



BIBLIOTHÈQUE DE RUE

En raison de la situation sanitaire, la bibliothèque de rue n'est temporairement plus accessible depuis le début du confinement. Les livres ont été retirés. Le dépôt de nouveaux ouvrages est interdit par mesure de précaution. Sa réouverture est prévue en septembre si les mesures sanitaires le permettent.



MÉFIEZ-VOUS DES TIQUES !

Elles sont toutes petites mais elles causent de gros dégâts chez l'homme, comme chez l'animal. Véritable fléau, les tiques sont parmi les insectes les plus nuisibles. Elles envahissent les forêts, les herbes folles et aiment tout particulièrement se nourrir du sang humain ou animal à qui elles transmettent de nombreuses infections. Elles sont responsables en particulier de la maladie de Lyme. Les charges sont lourdes contre ces minuscules prévenues !

Les tiques prédominent d'avril à octobre dans les milieux humides et boisés, mais aussi dans les prairies et parfois même dans les parcs des zones urbanisées. Lors de vos balades, surtout l'été lorsque l'on passe des journées dans la nature et avec des vêtements qui laissent les parties du corps découvertes, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé. Soyez alors particulièrement attentif lors de vos promenades dans la nature en prenant quelques précautions et examinez-vous en rentrant de chez vous.

Ce type d'insecte est capable de faire des dégâts même lorsqu'on ne le trouve qu'au stade larvaire ou de l'œuf. À cet égard, il est important d'apprendre à reconnaître les œufs de tiques pour éviter d'être confronté à des problèmes beaucoup plus graves. Ceux-ci apparaissent sous la forme de masses gélatineuses de couleur verdâtre ou jaune, comme de petits groupes de sphères minuscules. Si vous remarquez quelque chose qui ressemble de près ou de loin à ce qui est décrit ou à ce que vous voyez sur les photos, agissez rapidement !

Il suffit de prendre quelques précautions sanitaires. Tout d'abord, portez des gants en caoutchouc, pour éviter que toute substance n'entre en contact avec la peau. Retirez l'endroit où se trouvent les œufs et placez-le délicatement dans un sac en plastique, en prenant soin de ne pas casser ou écraser les œufs. Vous pouvez alors décider de jeter le sac à la poubelle ou mieux encore de le brûler, pour éliminer tout risque.



ENTRETIEN DES RIVES DE COURS D'EAU



Si une rivière traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du *Code de l'environnement*). Enfin, qu'elle soit issue d'un cours domanial ou privé, l'eau reste ce que l'on appelle une « chose commune », en ce sens qu'elle n'appartient à personne en particulier. Le riverain est propriétaire de la berge mais pas de l'eau.

Une obligation d'entretien

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son « entretien régulier » (article L. 215-14 du *Code de l'environnement*). Cet entretien doit laisser libre l'écoulement des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, doivent être éliminés et la végétation élaguée.

LA PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS

De plus en plus de papiers, de masques, de mouchoirs souillés et de débris en tout genre jalonnent nos chemins. Plus d'une tonne de déchets sauvages ont été ramassés en 2019 lors de l'opération « Grand nettoyage de printemps ». Le constat est sans équivoque : il est urgent d'agir collectivement partout, et constamment. Ces déchets polluent visuellement et nuisent gravement à l'environnement. De plus, les masques et mouchoirs contaminés peuvent propager d'éventuels virus.

Il est rappelé que le dépôt de déchets ou le fait de jeter ses détritiques sur la voie publique est passible d'une amende. La municipalité fait appel au civisme de tous pour stopper rapidement ces incivilités qui nuisent à l'ensemble des citoyens.

Ne jetez pas de masques sur la voie publique ou dans la nature ! Déposez-les dans un sac plastique fermé puis jetez le tout dans la poubelle d'ordures ménagères.



TOUR DE FRANCE 2020 À CHÂTEAUGAY



C'est un événement pour la commune : le tour de France la traversera le 11 septembre vers 12h00. La caravane publicitaire précédera les coureurs de quelques heures et passera vers 10h30.

Les coureurs arriveront par la double voie en provenance de Riom/Ménérol. Ils traverseront Pompignat puis

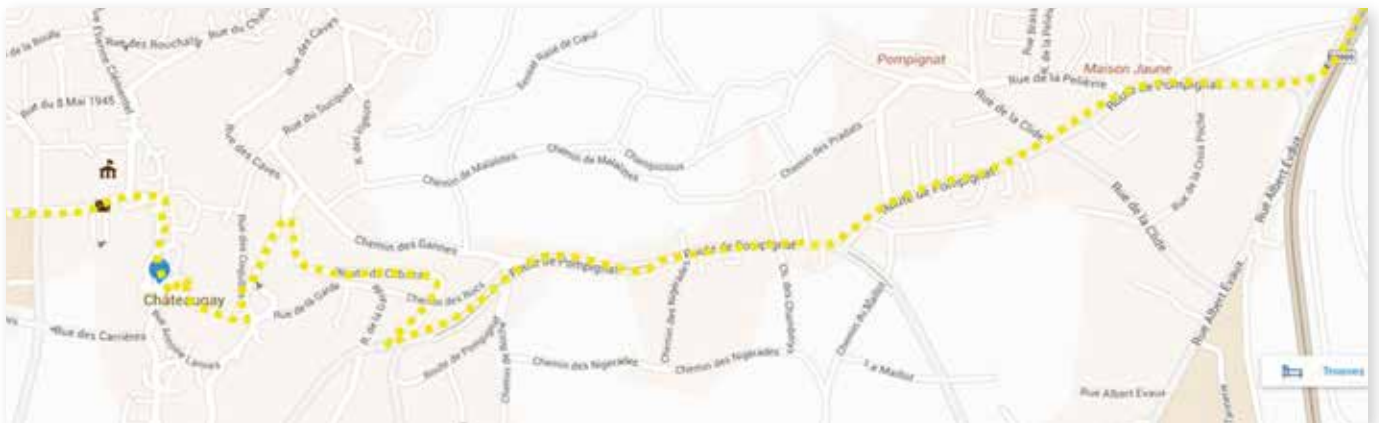
monteront par la route de Pompignat jusqu'au croisement de Cébazat où ils tourneront à droite route de Cébazat pour rejoindre le centre-bourg par les rues de Chavaroché et Antoine-Lannes. Les cyclistes traverseront la place François-Rougeyron pour rejoindre la route de Malauzat et continuer leur périple.

Le stationnement et la circulation sur le parcours seront strictement interdits de 9h00 à 13h00. Veillez à ne laisser aucun véhicule au bord des voies de circulation sous peine de mise en fourrière immédiate.

Les horaires stipulés sont donnés à titre indicatif et peuvent varier de quelques minutes.

La municipalité fait appel à votre créativité pour décorer et mettre en valeur la commune. Un hélicoptère la survolera probablement. Si vous souhaitez participer, faites-vous connaître auprès de la mairie en téléphonant au 04 73 87 24 35.

Parcours du Tour de France 2020 sur la commune



Route D2009 > Route de Pompignat > Route de Cébazat > Rue de Chavaroché > Rue Antoine-Lannes > Place François-Rougeyron > Route de Malauzat

JARDINER, BRICOLER SANS GÊNER LES VOISINS

Les beaux jours sont là... le bricoleur et le jardinier du dimanche qui sommeillent en vous s'éveillent !

Attention toutefois à ne pas imposer vos activités à vos voisins. En effet, les travaux de bricolage et de jardinage, à l'aide d'outils mécaniques bruyants (tondeuse, taille-haie, perceuse, raboteuse...) peuvent bien souvent occasionner des gênes sonores.

Une réglementation, régie par arrêté préfectoral autorise la réalisation de ces activités dans certains créneaux horaires :

- jours ouvrables de 8h à 20h
- samedis de 9h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Adoptez le bon comportement pour le bien-être et la tranquillité de chacun !



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2020



Budget

- Autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement



Finances

- Fixation de la hausse des tarifs pour 2020



Travaux

- SIEG - réfection éclairage salle de sport



Domaine

- Convention d'occupation précaire du domaine public – ombrières



Énergie

- Adhésion au groupement de commande du conseil départemental pour la fourniture d'électricité



Personnel

- Création d'emplois saisonniers



Habitat - Logement

- Garanties d'emprunts en matière de logement social – ajustements techniques du règlement intérieur



Conseil du 25 mai

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020



Élections

- Élection du maire et des adjoints
- Charte de l'élu local



Personnel

- Création d'un emploi saisonnier



Administration générale

- Indemnités au maire et aux adjoints
- Délégations données au maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020



Budget

- Compte administratif 2019
- Compte de gestion 2019
- Affectation du résultat

- Fixation des taux d'imposition pour 2020
- Budget prévisionnel pour 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020



Administration générale

- Constitution des commissions municipales
- Constitution des comités consultatifs
- C.C.A.S. : Fixation du nombre d'administrateurs
- Procédure de désignation des délégués du conseil
- C.C.A.S. : Désignation des administrateurs
- Commission d'appel d'offres
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Commission Communale des Impôts Directs - Proposition de la liste des commissaires



Administration générale

- Indemnités des frais de déplacement des conseillers municipaux



Travaux

- Restauration des statues de l'église



Personnel

- Modification des règles du Compte Épargne Temps (C.E.T)
- Création d'emplois saisonniers



Finances

- Mise en place d'une tarification pour la visite guidée de Châteaugay

RÉOUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES



Depuis le lundi 6 juillet, l'accès aux équipements nautiques est libre, dans la limite d'un nombre de personnes maximum, aux tarifs et horaires d'été.

Les cinq équipements nautiques de la Métropole ouvrent au public sans réservation, dans le respect des mesures sanitaires.

Afin de fluidifier les flux et d'offrir un espace adapté à chaque usager, une fréquentation maximale, plus faible que celle normalement en vigueur, est appliquée.

Ces jauges pourront être révisées durant l'été si le contexte le nécessite (à la hausse ou à la baisse).

Les usagers sont invités à respecter les gestes barrières dont la distanciation physique. Une signalétique spécifique reste en place dans l'établissement. Les locaux sont régulièrement désinfectés tout comme les zones de contact (poignées, bancs, rampes...). Du gel hydroalcoolique ainsi que des essuie-tout sont mis à disposition du public dans les espaces communs. Aucun prêt de matériel ou de transat ne peut être réalisé.

Tarif réduit et passage à l'heure d'été

Le retour à l'accès sans réservation aux piscines s'accompagne de la tarification réduite, proposée en période estivale jusqu'au 31 août. **L'entrée à l'unité (valable le jour de l'achat) pourra être achetée au prix de 2€.**

Les usagers possédant une carte « Pass + », verront leur carte débitée comme suit :

- 12 points sur les cartes « Pass + Tarif plein »,
- 15 points sur les cartes « Pass + Tarif réduit ».

RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Nouvelles conditions d'accès

Clermont Auvergne Métropole a mis en place des mesures pour ouvrir progressivement ses équipements aux usagers tout en continuant la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

À ce jour, les consignes sanitaires ayant été allégées, l'accès en déchetterie est possible avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi sur les sept déchetteries.

Accès sur rendez-vous de 9h30 à 12h30

Une partie des usagers ayant manifesté sa satisfaction sur le mode de fonctionnement mis en œuvre depuis le 11 mai, le principe de rendez-vous est maintenu les matins.

En effet, certaines personnes ont apprécié de ne pas à avoir à attendre avant de pouvoir déposer leurs déchets et de bénéficier de plus d'espace pour manœuvrer (moins de véhicules en même temps sur la plateforme).

Ces rendez-vous peuvent être pris :

- soit sur Internet : www.clermontmetropole.eu > rubrique « Déchetteries »
- soit par téléphone : 04 63 669 669 (choix 1) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Accès sans rendez-vous de 14h30 à 18h30

Les dépôts en déchetterie n'étant pas toujours anticipés, les usagers qui le souhaitent peuvent déposer leurs déchets sans prendre de rendez-vous. Ceci est possible les après-midis dans la limite de 2m³ et deux voyages par jour.

Les personnes ayant déjà pris des rendez-vous l'après-midi sont accueillies conformément à l'horaire convenu. Il est demandé à ces personnes de se faire connaître aux agents d'accueil des déchetteries afin qu'elles passent en file prioritaire.

Les modalités sur place

Afin de maintenir les gestes barrières, le port du masque et des gants reste obligatoire.

La présentation de sa carte « Pass' déchetterie » l'est également.

Le temps de dépôt étant réduit pour accueillir régulièrement les usagers pendant l'ouverture et satisfaire l'affluence de demandes, il est conseillé de réaliser un tri préalable.

COVID-19 - REPRISE DES ÉCOLES

Nouvelle physionomie des écoles et accueils de loisirs lors de la réouverture des écoles après le confinement.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Gestes de premier secours

Lundi 18 novembre, le capitaine Luis Muñoz a initié les élèves de CM2 aux gestes de premiers secours.

Compost partagé

Les élèves de la classe de CE2 ont participé à l'inauguration du composteur communal. Ils sont ensuite passés dans les classes pour en expliquer le fonctionnement. Ils ont invité leurs camarades à récupérer un bio-seau en mairie pour que leurs familles puissent participer au compostage partagé.

Label E3D

La démarche E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable), est l'engagement d'un établissement scolaire dans une approche globale de développement durable. Cette démarche apporte des solutions concrètes face aux objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés. L'école a fait une demande, auprès de l'inspection, afin d'accéder au niveau 2 grâce aux différents partenaires associés dans ce projet.

Rallye mathématiques

Les classes de CP et de CE1 ont participé à la première manche du rallye mathématiques en janvier. Ce

concours se déroule en trois manches et invite les élèves à résoudre des problèmes collectivement.

Accès à la BCD

L'équipe enseignante souhaite laisser désormais la possibilité aux élèves de se rendre à la BCD pendant la récréation. Ils peuvent consulter des livres, les organiser ou les réparer.

Court métrage

Toutes les classes se sont rendues au Festival du court métrage en février.

Sortie au Sémaphore

La classe de CM1 a réalisé un spectacle sur le conte musical « Mila et l'arbre magique » dans le cadre du projet de musique intercommunal.

Journée anglaise

Une journée anglaise a été organisée le 17 février pour les classes de CM1 et de CM2 au collège de Volvic.

Sorties annulées en raison de la crise sanitaire

Projet « École et cinéma », musée Henri-Lecoq, balades à Pulvérières, animation avec la L.P.O, voyage à Super-Besse, sortie à Picherande, « Défi volcans », voyages scolaires et fête des écoles.

L'ÎLOT LOUPIOTS

T.A.P.

SEJ

Service Enfance Jeunesse



➔ 06 08 00 67 15 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances d'hiver



Lac du Guéry



Luge



Lac du Guéry



Snow scoot



Tournoi de ping-pong



Snow scoot

➔ 04 73 87 40 10 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

CLUB ADOS

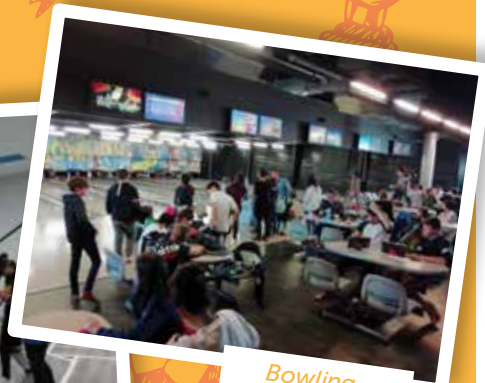
Vacances d'hiver



Escape game



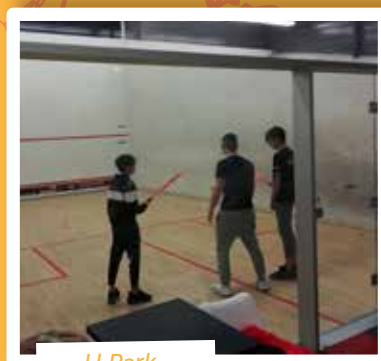
Battle lazer VR



Bowling



Escalade



H Park



« Fabu' Jeux »



Escape game



Shopping à Clermont-Fd

➔ 07 89 43 52 31 • clubados@chateaugay.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Confinés, certes, mais pas à l'arrêt !

Comme tous les Français, et même plus de la moitié de la planète, les élèves de l'école de musique et leurs professeurs se sont retrouvés confinés dès le 16 mars, puis déconfinés progressivement mais sans pouvoir se rendre à leur cours...

Mais il en fallait bien plus pour que la musique s'arrête ! C'est l'enseignement à distance qui a pris le relais pour assurer au mieux la continuité pédagogique dans une discipline dont le ciment est tout sauf la distanciation, qu'elle soit sociale ou physique.

Par visioconférence, échange de vidéos ou d'enregistrements audios ou même par téléphone (et oui tout le monde n'est pas encore à égalité face à la qualité de réseau internet...) il y a eu des contacts, des cours et de la musique !

Et même des concerts aux balcons les soirs à 20h00 !

Au final cette crise sanitaire aura annulé près de quarante manifestations à l'école de musique... quelle triste période.



Le Concert de Printemps, de leur maison dans vos maisons !



Les musiciens de l'orchestre d'harmonie quant à eux s'étaient tellement bien préparés pour le Concert de Printemps qu'ils ont décidé de le maintenir, mais, à la maison !

Chacun s'est filmé dans son salon, sa chambre, sa cuisine ou son garage et, après des heures de montage vidéo, le résultat était prêt à être diffusé, en « direct » sur YouTube le jour même du concert.

Challenge musical, challenge technique et près de 500 écrans connectés ce

17 avril à 20h30 précises, et à ce jour plus de 3500 vues sur Internet !

La Fête de la musique 2020

Mesures sanitaires obligent, impossible de se réunir pour célébrer la Fête de la musique. Qu'à cela ne tienne, « nous la ferons, mais différemment cette année ! », telle a été la proposition des enseignants de l'école de musique.

À l'instar de ce qui avait été fait pour le Concert de Printemps confiné, cette fois ce sont les élèves des différentes classes, des ateliers de jazz et de musique actuelle ou encore les chœurs enfants qui se sont filmés. Et ce n'est pas si simple !

Si, pour le Concert de Printemps, nous parlions d'heures de travail de montage vidéo et audio, là c'est en jours qu'il a fallu compter, plus de dix cumulés !

Mais lorsque l'on est motivé on ne regarde pas cela, et c'est ainsi que nous avons pu assister à une Fête de la musique quasiment comme d'habitude, avec les classes instrumentales dans l'après-midi suivies des divers groupes et de l'orchestre d'harmonie en fin de soirée mais, sur YouTube !

Des vidéos drôles, attendrissantes, surprenantes, sérieuses, en solo ou en groupe (mais chacun chez soi !) qui ont montré le travail très appliqué de nombreux élèves de 4 à... un petit peu plus de 64 ans !

Ces concerts sont à revoir en allant sur la chaîne YouTube de la ville de Cébazat !



Les maires de la Vallée du Bédât s'engagent à nouveau pour votre école de musique

Les conseils municipaux fraîchement installés, le périmètre des délégations tout juste défini, les maires et leurs adjoints en charge des affaires culturelles et de l'Enfance-Jeunesse se sont réunis courant juin afin de signer la convention qui unit leurs communes au profit de ce service public de l'enseignement artistique qu'est l'école de musique.

Depuis 2001 ce rituel se perpétue à l'ouverture de chaque mandat électoral renouvelant ainsi l'engagement et la coopération entre les villes de la vallée du Bédât qui bénéficie à 600 élèves et permet à 30 enseignants d'assurer plus de 450 heures de cours chaque semaine et près de 70 manifestations par an au service des habitants de ce territoire du nord de la métropole auvergnate.

Les maires :

Flavien Neuvy (Cébazat), René Darteyre (Châteaugay), Richard Bert (Blanzat), Laurent Ganet (Nohanent) et François Carmier (Durtol).



Les adjoints au maire :

Pascale Ameil (Cébazat), Claude Privat (Châteaugay), Josiane Girard (Blanzat), Carole Angeneau (Nohanent) et Patrice Ligier (Durtol).

→ Inscriptions 2020-2021

S'inscrire à l'école de musique ? Rien de plus simple !

Rendez-vous sur l'un des sites Internet des villes partenaires.

Inscriptions du 22 juin au 23 septembre.

Renseignements : 04 73 87 43 40 du lundi au jeudi 14h00 - 18h30, vendredi 14h00 - 16h30

L'école de musique vous accueille dès 4 ans et propose :

- **La découverte de la musique** : éveil musical pour les enfants de moyenne section à CP.
- **La découverte des instruments** : atelier de parcours de découverte instrumentale pour les élémentaires.
- **L'apprentissage d'instruments de musique** :
 - Les bois : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone
 - Les cuivres : trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba
 - Les cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, guitare
 - Les percussions
 - L'accordéon
 - Le chant : technique vocale, atelier d'art lyrique
 - Le jazz et la musique actuelle amplifiée
- **Les pratiques collectives** : orchestres à vent, ensemble à cordes, musique de chambre, big band, chœurs enfants, chœur ados...

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Au moment où nous écrivons ce programme, nous sommes toujours dans l'incertitude des mesures sanitaires applicables pendant la saison.

Cette année 2020-2021 devrait être celle du 40^{ème} anniversaire de l'école de musique, les dates de concerts sont retenues, nous vous réservons la surprise du contenu... Soyez curieux !

- **Vendredi 20 novembre, 19h30 :**
Répétition publique, « à propos...de Beethoven »
Sémaphore à Cébazat
- **Samedi 28 novembre, 17h30 :**
Audition « Leurs Musiques »
Église de Durtol
- **Samedi 5 décembre, 10h30 :**
Audition « Leurs Musiques » au profit du téléthon
La Muscade à Blanzat
- **Vendredi 18, 20h30 et samedi 19 décembre, 16h00 :**
Concerts d'Hiver
Sémaphore à Cébazat



Infos pratiques

- Ouverture du secrétariat au public
- du lundi au jeudi de 14 h 30 à 18 h 30
- le vendredi de 14 h 00 à 16 h 30

Sémaphore, à Cébazat

☎ 04 73 87 43 40

2 MESURES POUR RIEN



« Brutalement privés d'animations, brocantes, kermesses et carnivals... Notre présidente a ressorti de derrière les fagots de nouvelles partitions, en a modifié d'autres et les a envoyées aux musiciens à un rythme effréné : le bain ! Pas d'ennui possible, trop fatigant ce confinement. Bref, travail, travail... »



Nous avons tenté de découvrir des technologies complètement nouvelles pour certains et s'enregistrer (audio, vidéo pour jouer ensemble à distance et répétition vidéo).

Depuis quelques temps les répétitions ont repris en petit comité. Le port du masque c'est sport, rock and roll acrobatique pour les instruments à vent. Pour le soprano, facile !!!!

C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons et espérons très bientôt, pour le vôtre également, lors de nos prochaines prestations. »

Les musiciens de « Deux Mesures Pour Rien »

➔ deuxmpr@gmail.com

A.C.P.G. - C.A.T.M.

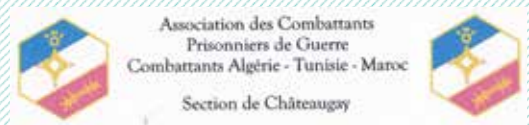
L'année 2019 s'est terminée par la cérémonie du 5 décembre Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie et par la tenue de l'assemblée générale le 17 décembre en présence de M. Merle, président départemental, M. Darteyre, maire, et de Mme Levet, sa 1^{ère} adjointe, ainsi qu'une bonne délégation des ACPG-CATM d'Aulnat et de nombreux adhérents de notre association. Certains membres du bureau ne souhaitaient pas se représenter pour raisons personnelles. La composition du bureau 2020 est la suivante :

- Président d'honneur : M. Darteyre
- Co-Président : M. Veray
- Co-Président : M. Pracros
- Secrétaire : Mme Bernard
- Vice-secrétaire : M. Bidet
- Trésorière : Mme Bernard
- Vice-trésorier : M. Robert
- Vérificateur aux comptes : M. Lassot
- Porte-drapeaux : M. Beaumel, M. Mathieu, M. Lassot et M. Vecchi

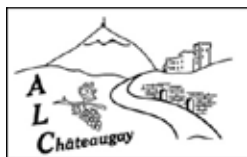
Comme chaque début d'année, des membres du bureau ont visité quelques adhérents et notamment leur centenaire M. Dapzol et ont remis un petit présent à chacun. Suite à la pandémie du coronavirus, la réunion du 17 mars et la cérémonie du 19 mars pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ont été annulées.

Courage et patience à tous.

➔ 04 73 25 61 14 • lucien.veray@wanadoo.fr



AMICALE LAÏQUE



Les activités 2020-2021

Si la crise sanitaire le permet, vous pourrez pratiquer l'ensemble des activités ci-dessous à partir de septembre.

Un flyer sera distribué fin août dans les boîtes aux lettres et vous pourrez nous retrouver début septembre au forum des associations où nous vous donnerons toutes les informations définitives pour votre inscription.

L'Amicale laïque élargit ses activités

Dans la mesure où la pandémie qui nous a obligés à stopper nos séances sportives et culturelles sera derrière nous, il est prévu d'ouvrir deux nouvelles sections à la rentrée de septembre.

• **« Kid bike »** pour les enfants de 6 à 12 ans. Il leur sera proposé de pratiquer le vélo adapté à leur âge. Au-delà de l'aspect sportif et de l'apprentissage du vélo, les intentions poursuivies sont la connaissance de la sécurité routière, la vie dans le groupe (tolérance, maîtrise de soi, écoute...), le développement des habiletés, l'équilibre, l'apprentissage des règles propres à la sécurité, etc.

Nous ne pouvons encadrer que douze enfants au maximum ; les premiers inscrits seront donc prioritaires. L'activité se déroulera le mercredi après-midi (horaire à déterminer). Le prix de la cotisation sera environ de 50 euros pour l'année. L'amicale pourra prêter quelques vélos.

Nous recherchons actuellement des vélos enfant taille 20, 24 et 26 pouces afin d'effectuer ces prêts.



• **« Multisport »** pour des enfants de 6 à 12 ans mais aussi de « jeunes » adultes. Il sera possible d'accueillir pour chaque catégorie une vingtaine de personnes. Il y aura deux séances distinctes enfants et adultes.

Nous proposons les objectifs suivants qui peuvent être déclinés plus ou moins fortement pour les enfants et les adultes : éveil à la pratique sportive, développement des habiletés motrices, de l'adresse et de l'équilibre au travers de pratiques sportives différentes et variées, sensibilisation à une pratique régulière de l'activité physique, lutte contre la sédentarité et plaisir d'une pratique sportive en groupe (solidarité, sécurité, coopération). Notre but est de permettre à tout le monde, quelles que soient ses capacités, de pratiquer des activités sportives en groupe.

Sans préjuger de l'organisation qui est en cours de création, on peut envisager une pratique d'athlétisme puis de sports collectifs et de sports de raquettes ensuite... sur des cycles d'une durée de 5 à 6 semaines, par exemple, probablement le samedi. Les cotisations seront environ de 50€ pour les enfants et de 150€ pour les adultes pour l'année.

Inscriptions et renseignements sur
<https://amicalelaikedechateaugay.jimdofree.com/>

➔ al.chateaugay@gmail.com

A.S.C. BASKET

L'A.S.C. BASKET compte 102 licenciés répartis dans 13 équipes, de U7 à vétérans.

Huit de ces équipes évoluent sur les différents terrains entre Nohanent, Blanzat et Châteaugay, sous l'égide de « Bedat Volcans Basket ». La Coopération Territoriale de Club (C.T.C), avec nos deux voisins sera reconduite pour les deux prochaines saisons.

La COVID-19 qui nous a amenés au confinement, nous a aussi éloigné des résultats sportifs. Comme chacun le sait, tous les championnats de toutes les disciplines ont été suspendus. De ce fait, la fédération de basket a conclu pour une année blanche. Le championnat de basket reprendra normalement en septembre 2020, pour chaque équipe, au niveau de jeu qu'elle avait en septembre 2019.

Notre Pré-nationale masculine passe ainsi à côté d'une montée en A.U.R.A. Tout reste à jouer la saison prochaine !

Les U13 filles qui avaient débuté les deux premières phases de championnat départemental, avec une seule défaite, ont goûté amèrement au championnat régional en phase 3. Malgré les difficultés rencontrées face à leurs nouvelles adversaires, les filles ont donné tout ce qu'elles pouvaient, sans grand succès. De ce court passage en régional, elles ressortent plus aguerries pour affronter un nouveau niveau de jeu, en septembre, puisque toutes passeront en catégorie U15.

Les différentes manifestations prévues en U7 et U9 sur le territoire ont dû être annulées en raison de la pandémie ainsi que la « Fête du mini-basket », grand rassemblement organisé par le comité du Puy-de-Dôme fin juin.

Au sein du club de Châteaugay, nous avons dû annuler nos tournois U9-U11 et vétérans, prévus le 20 juin.

L'assemblée générale annuelle initialement fixée au 26 juin sera reportée en septembre.



→ Sylvie Gauthrot, 06 38 50 97 99
asc.basket63@gmail.com

AIPEG

L'activité de notre association de parents d'élèves a été fortement perturbée cette année au vu

de la crise sanitaire. Nous n'avons malheureusement pas pu soutenir financièrement les écoles car les manifestations prévues n'ont pas pu avoir lieu. Nous avons seulement pu organiser le vide-greniers puériculture en novembre, et avons payé le cycle ASM de l'école maternelle. Nous souhaitons que l'année scolaire à venir sera plus facile pour tout le monde et espérons avoir l'aide et le soutien d'un grand nombre de parents d'élèves pour nous aider dans nos projets futurs.

Deux membres du bureau ne seront plus présents pour la rentrée prochaine : la Vice-Présidente Agnès Gross

et la Trésorière Aurélie Taque. Nous sommes donc à la recherche de deux personnes (ou plus) qui seraient intéressées pour venir nous épauler à l'association. Même si vous n'avez pas beaucoup de temps à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir !

Comme les rassemblements sont encore limités, nous prévoyons de faire notre assemblée générale le mardi 15 septembre prochain.

Nous prévoyons de réitérer le goûter de bienvenue la semaine de la rentrée : nous offrirons une collation aux enfants et aux parents le vendredi 4 septembre entre 15h30 et 17h dans le parc Jay.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !

→ aipec63119@gmail.com

A.S. CHÂTEAUGAY RUGBY

Un nouveau bureau et de supers bénévoles

NOUVEAU BUREAU

Président : Michel Brandely

Vice-présidents : Nicolas Gapany et Édouard Chenevoy

Secrétaire : Sylvie Augot

Vice-secrétaire : Stéphanie Taillandier

Trésorière : Maryse Prugnard

Vice-trésorière : Noémie Crouzeix

Nos bénévoles :

École de rugby : Didier Darne, Fabrice Brandon, Guillaume Rita, Pascal Thomarat

Entraîneur : Eric Fernandez, Xavier Delarbre

Arbitre : Cyril Gouttefangeas

Membres actifs : Mathieu Coste, Isabelle Boissier, Dominique Blanc, Tonio Castro, Jean Francois Gapany, Guy Levadoux, Pascale Malferiol, Benjamin Delarbre, Emma (photographe), Jordan Prugnard, Oceane, Jolan Peronnet

Rentrée de l'école de rugby

L'école de rugby reprendra le mercredi 2 septembre au stade de Blanzat :

- de 16h30 à 18h pour la catégorie moins de 8 ans (enfants nés en 2013 et 2014),
- de 16h30 à 18h30 pour la catégorie moins de 10 ans (enfants nés en 2011 et 2012),
- de 17h à 19h pour la catégorie moins de 12 ans (enfants nés en 2009 et 2010)
- de 18h à 20h pour la catégorie moins de 14 ans (enfant nés en 2007 et 2008).

Pour la catégorie moins de 6 ans (enfants nés en 2015 et 2016) la reprise se fera le samedi 5 septembre de 10h à 11h30.

Dans le cadre de la semaine nationale des écoles de rugby, nous organiserons une matinée porte ouverte le samedi 19 septembre de 10h à 12h.

Les poules des championnats territoriaux 2020-2021 AURA – 1^e et 2^e séries

Poule 1 : AL Cisternes, AS Châteaugay, AS Cours-la-Ville, AS Gannat, Dômes-Sioule, OR Amplepuis, RC Combronde, RC Ennezat, RC Saint-Yorre, SC Aigueperse.

L'ASCR remercie tous ceux qui ont contribué à leur manière à cette saison toute particulière.

Merci aux joueurs, entraîneurs, bénévoles et sponsors

Le club recrute pour la saison 2020-2021

Si vous êtes tentés par l'expérience, si vous souhaitez intégrer un club dynamique pour jouer ou pour aider, vous pouvez contacter Nicolas au 06 10 17 49 55



A.T.C.

Fin de saison sur les courts de tennis

Après le déconfinement, quelques activités sportives ont pu reprendre, avec certaines adaptations. Ainsi, en accord avec la municipalité et en respectant les consignes de sécurité, les courts extérieurs du club de tennis aux Cluzelles ont pu rouvrir dès le 11 mai. Depuis le 2 juin, c'est le court couvert des Pradelles à Marsat qui a pu être réutilisé par les adhérents, selon le protocole envoyé par la fédération française de tennis.



Les cours collectifs ont donc repris depuis le 2 juin ainsi que l'école de tennis et tous les joueurs et joueuses sont retournés avec beaucoup de plaisir sur les courts accompagnés de leur raquette pour terminer cette saison particulière.

Préparation de la nouvelle saison 2020/2021



Pour la nouvelle saison, le club pourra bénéficier d'un court couvert en terre battue à Marsat, aux Pradelles, afin de permettre une pratique du tennis en hiver dans de meilleures conditions.

Ainsi, nous pourrions proposer plus de créneaux pour l'école de tennis comme :

- le mercredi matin de 9h à 12h ;
- un soir dans la semaine (non défini à ce jour) de 16h45 à 17h45 ;
- le samedi matin de 9h à 14h.

Pour les adultes, des cours seront proposés les soirs de 17h30 à 22h (séance de 1h30 par groupe de 6).

Pour rester informé(e) de la vie du club, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook « Association Tennis Châteaugay ATC. »

▶ **Claude Lourenço 06 65 65 71 24 tennis. chateaugay@gmail.com**

UN CHÂTEAUGAYRE AU 4L TROPHY

Le 4L Trophy est une formidable aventure sportive et solidaire. Ce n'est pas une course mais un raid humanitaire. Les participants parcourent 6000 km en dix jours à travers la France, l'Espagne et le Sahara marocain à l'aide d'un road-book et d'une boussole, à bord d'une Renault 4L. Thomas Cépéda, originaire de Châteaugay et son camarade Thibaut Boirel participeront à cette 24^e édition qui se déroulera du 18 au 28 février 2021. L'objectif de ce raid est d'acheminer des fournitures scolaires et des vêtements en bon état aux enfants, en partenariat avec l'association « Les Enfants du Désert » et La Croix Rouge Française. Chaque année ce sont plus de 20 000 enfants qui bénéficient d'une aide matérielle. Grâce à la générosité des Trophistes, 22 salles de classe ont déjà pu voir le jour.



Très motivés, Thomas et Thibaut se préparent à l'aventure : « Pour financer notre projet, nous avons créé une association à but non lucratif School4children » explique Thomas, « Nous recherchons

des sponsors pour verser à notre association une subvention, en échange d'un encart publicitaire installé sur notre 4L, avec le logo de l'entreprise et par le biais d'une publicité sur nos différents réseaux sociaux

(Instagram, Facebook...). C'est un événement médiatique suivi par des milliers de personnes et d'entreprises. Toute aide nous sera précieuse, qu'elle soit matérielle, financière ou mécanique pour l'avancée de cette belle aventure humaine » et de rajouter « N'hésitez pas à consulter notre compte School4Children sur Instagram et Facebook pour suivre notre avancée, et à parler de notre association autour de vous. Nous venons d'ouvrir une cagnotte Leetchi sur laquelle vous pourrez participer en versant un don qui nous permettra de restaurer et d'équiper notre Renault 4L. »

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas... appelez Thomas au 06 95 25 58 96.



COMITÉ DES FÊTES



2020, une année particulière pour le Comité des Fêtes. Avec une nouvelle équipe en place depuis le 17 janvier, le Comité des Fêtes a étoffé son conseil d'administration avec

19 membres et procédé à l'élection du bureau. La composition du bureau est :

- Présidente : Marianne THOMAS
- Vice-présidente : Peggy GUYOT
- Trésorière : Véronique MARTINEAU
- Trésorière adjointe : Yvonne ROYER
- Secrétaire : Sylvie BARDOUX
- Secrétaire adjointe : Catherine BEZY

L'actualité sanitaire nous a contraints de revoir nos projets et d'annuler certaines manifestations : le vide-greniers du 1^{er} mai, qui se serait passé sous une pluie torrentielle, Châteaugay autrefois les 4 et 5 juillet ainsi que la retraite aux flambeaux du 13 juillet. Rendez-vous en 2021 pour les retrouver.

Toute l'équipe espère redynamiser le village avec une reprise des manifestations dès septembre.



Manifestations à venir

- Forum des associations
- Halloween : citrouilles et sorcières seront de retour
- Marché de Noël

→ 06 38 70 62 36
cfchateaugay@gmail.com

ASSOCIATION « PRÉSERVONS LE PLATEAU DE LACHAUD »

L'association «Préserveons le plateau de Lachaud» a été créée pour interpeller les habitants et s'opposer à un projet de nouvelle carrière à Châteaugay sur un espace classé aujourd'hui en zone naturelle.

Les six mois que nous venons de vivre, nous ont conduits à développer une autre vision de notre monde (environnementale, sociale et économique).

Avec la mise en place d'un nouveau conseil municipal l'association espère relancer le débat sur le projet de carrière du plateau de Lachaud, en cohérence avec le développement durable et en phase avec le nouveau message gouvernemental : reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

Informez-vous sur notre site www.plateaulachaud.fr



→ Jacques Belin 06 85 82 00 47
plateaulachaud@gmail.com

POMPOM'S



La saison 2019-2020 s'est achevée précipitamment en cette période si spéciale.

Nous remercions nos Pompom's pour leur bonne humeur ainsi que leurs parents pour leur implication si importante.

Notre gala de fin d'année n'ayant pas pu avoir lieu, nos danseuses n'ont pas pu montrer le fruit de leur travail.

Nous comptons sur vous pour démarrer la saison 2020-2021 du bon pied !

Retrouvez notre stand lors du forum des associations en septembre ! Nous serons présentes pour répondre à vos questions et accueillir les nouvelles recrues !

Prenez soin de vous !

→ Elisabeth Piani 06 67 75 35 66

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY



Confinement oblige, toutes les activités de l'A.S.A.C. de l'année ont été annulées (conférences d'avril, juin et septembre ; visite de Montferrand en mai, exposition au château en été, débroussaillages, etc.).

Cependant, avant de ne plus pouvoir sortir en groupe, les membres et sympathisants de l'A.S.A.C. ont donné de leur personne pour nettoyer les sentiers pittoresques des Chapelières et des Quaires dans sa partie haute.



Des panneaux de signalisation ont été conçus et commandés. Ils seront installés après la crise.

Malgré le confinement, le conseil d'administration est resté très actif, notamment son président Daniel Barrat.

Restauration des statues(*) en bois de l'église

Le dossier a bien avancé. Il concerne dix statues, dont quatre sont classées monuments historiques (coût : 11 500 €). Tout est mis en œuvre pour couvrir cette somme :

- par des demandes de subventions déposées auprès de la D.R.A.C., du conseil départemental, du conseil régional, et de la mairie de Châteaugay ;
- par un abondement de notre association à hauteur de 4000 € (reliquat de la souscription faite pour la fontaine) ;
- par une nouvelle collecte de 1 000 € à travers la Fondation du Patrimoine pour le reste.

En ce qui concerne ce sujet, vous trouverez toutes les informations en suivant ce lien :

<https://www.fondation-patrimoine.org/63763>

Restauration de la salle du rez-de-chaussée de la tour nord-est du château

L'A.S.A.C., qui l'occupe, a déposé un nouveau dossier auprès de la D.R.A.C. incluant le crépissage des murs ouest et nord afin d'obtenir une subvention de l'état.

Maison JAY

Elle sera bientôt restaurée par la municipalité. L'A.S.A.C. continue ses recherches sur les propriétaires.

Page Facebook

Pour vous informer, une page Facebook « ASAC-Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay » est maintenant ouverte. Nous essaierons de la tenir à jour pour vous informer de nos activités.

Débroussaillage

Les débroussaillages autour des cabanes en pierres sèches ont lieu en général le samedi matin, en fonction de la météo. Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire au 04 73 87 25 12. Vous serez ensuite contacté dès qu'un débroussaillage sera planifié.



(*) Vierge de la pitié, Archange Saint Michel, Saint Clément, Marie Madeleine, Sainte Anne, notre Dame Immaculée Conception, Saint Pierre, Saint Antoine, Sainte Philomène, notre Dame de l'Assomption.

➔ Daniel Barrat 06 81 60 62 61
asachateaugay@gmail.com

FORUM des ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Salle Jacques-Escuit
09 h - 12 h

Entrée libre

Concept Jardin

**CREATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ELAGAGE ABATTAGE**

Rue de la Tannerie • ZA Les Graviers • 63119 CHÂTEAUGAY
04 73 24 64 19 • 06 12 10 91 67
contact@concept-jardin63.fr

services à la personne

Auchan supermarché

CÉBAZAT

**Lundi au samedi 8h30 - 19h30
Dimanche 8h30 - 12h45**

Route de Châteaugay (face sémaphore)
63118 CÉBAZAT

Couverture - Zinguerie

SARL Duché
4, rue de l'Artisanat
ZAC des Graviers Sud
63119 CHATEAUGAY
Téléphone : 04 73 24 67 65
Télécopie : 04 73 23 33 28

RENON

Filiale du Groupe Eurovia,
Renon est le partenaire local qui réalise
vos infrastructures routières, et les travaux
d'embellissement de vos villes.

Routes - aménagements urbains -
équipements sportifs - industriels et privés -
réseaux - terrassement

40, rue Albert Evaux - 63119 Châteaugay
T/ 04 73 23 07 78 - F/ 04 73 23 31 57
renon@eurovia.com
www.eurovia.fr



SARL Satellite Garage Agent Multimarques

Vente VN - VO
Réparation toutes marques
Axa Assistances
Agréé autoroutes
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78
Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

OPTIQUE NEYRAT

H & A CUILLERET

Centre commercial
Clermont Nord 

04 73 24 65 99
www.optiqueneyrat.fr

Pour tous vos travaux
d'entretien d'espaces verts,
bénéficiez d'un
crédit d'impôt
de 2500€ par an*

Entreprise agréée
Services à la Personne
N° agrément 2006-1-63-010 

**Tonte, Scarification
Taille de haies et arbustes
Entretien de massifs
Désherbage, débroussaillage
Nettoyage haute-pression
Ramassage de feuilles
Broyage et évacuation
de déchets verts**

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE
04 73 88 10 29


8 rue des Carrières
63119 Châteaugay

*voir règlement de la loi de Finance en vigueur

CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,
Terrassements, Réseaux
Recyclage déblais BTP
Déblais inertes
Sable, Mélange pour béton

*Vente aux professionnels
et aux particuliers*



9, rue des carrières - 63119 CHÂTEAUGAY
Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18

MAIRIE DE CHÂTEAUGAY

1 place Lucien-Bayle 63119 CHÂTEAUGAY • ☎ 04 73 87 24 35 • 📠 04 73 87 64 83 • ✉ mairie@chateaugay.fr
www.chateaugay.fr